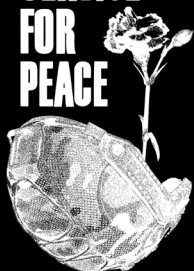


FAO

Le service
militaire
volontaire ?



**SERVICE
FOR
PEACE**



En novembre 2025, tous les jeunes de 17 ans vivant en Belgique (en 2025, cela correspondait à 149.000 personnes) ont reçu un **courrier postal de l'armée belge**, les invitant à poser leur candidature pour un « **service militaire volontaire** ». Le gouvernement Arizona a fait voter une loi en septembre 2025 qui prévoit d'envoyer ce courrier chaque année pendant au moins 10 ans.

Présenté comme « une opportunité d'engagement et de formation », ce « service militaire volontaire » propose d'accueillir **500 à 1000 jeunes par an, à partir de septembre 2026**, pour qu'ils et elles suivent une formation d'un an dans et par l'armée. Durant les 4 premiers mois, ces jeunes sont **encasernés pour suivre une formation militaire**. Ils et elles sont ensuite intégré.e.s dans des unités actives et déployé.e.s sur le territoire national.

Ce service militaire est très bien **rémunéré (+ de 2000€ nets par mois)**, soulignant la priorité qu'en fait le gouvernement.

Présentée comme une opportunité d'engagement "au service du pays", cette mesure soulève beaucoup de questions : sur la **militarisation de notre société, sur la place des jeunes, sur les priorités budgétaires de l'État, sur le sens même de l'engagement**.

La création de ce « Service militaire volontaire » est passée presque sans débat au Parlement

(suite à une procédure en urgence, organisée durant les deux mois d'été). Des avis officiels ont tout de même été rendus. Ceux du Conseil d'État, de l'Autorité de protection des données et du SPF Intérieur ont tous souligné que **la proposition de loi encadrant l'envoi du courrier s'opposait à l'article 22 de la Constitution belge**. Cette violation est notamment liée à l'accès, par l'armée belge, de **données personnelles de citoyens et citoyennes belges**, avec la circonstance aggravante qu'il s'agit de données de **mineur.e.s d'âge**.

Concrètement, les jeunes sont invité.e.s, dans le courrier, à venir à une des **séances d'information** organisées dans tout le pays par l'armée. Cette participation est obligatoire pour toutes celles et tous ceux qui veulent déposer leur candidature. Une **sélection** est ensuite opérée par l'armée sur base des candidatures reçues. En 2025, l'armée a reçu **3300 candidatures, pour 500 places disponibles (et 149.000 invitations envoyées)**.

Cette « **foire aux questions** » a pour objectif d'aider les jeunes (et celles et ceux qui les accompagnent) à comprendre les enjeux, à poser leurs propres questions et à se forger une opinion éclairée. **Vous vous posez d'autres questions ? N'hésitez pas à nous les soumettre !**





« Il faut bien une armée pour nous défendre, non ? »

Peut-être. Mais rappeler cette « évidence » ne dit rien sur la forme que devrait prendre cette armée et sur les missions qu'on lui assigne. Surtout, cela n'explique en rien l'instauration d'un service militaire volontaire en Belgique.

La conscription (ou le service militaire obligatoire) est suspendue en Belgique depuis 1992, quelques années après la chute du mur de Berlin et la fin de la Guerre froide. Cette suspension a entériné le passage d'une armée de miliciens à une armée de métier, plus réduite et plus mobile.

Tant qu'il est « volontaire », le service militaire dans sa forme actuelle vise surtout à remettre l'armée au centre des préoccupations de la population belge en général, et des jeunes en particulier. Il vise aussi, de manière très concrète, à l'alimentation et au renforcement de la nouvelle « réserve territoriale », créée par le gouvernement Arizona en même temps que le « service militaire volontaire ».

2.

« C'est volontaire, non ? Pourquoi ce serait un problème si j'ai le droit de refuser ? »

Oui, c'est "volontaire" sur papier. Mais dans les faits, tout le monde n'a pas les mêmes choix.

Quand on propose 2 000 € par mois à des jeunes qui galèrent à trouver un job ou à payer leurs études, ce n'est plus un vrai choix libre. En créant des conditions de vie de plus en plus précaires et incertaines pour la jeunesse à coup d'austérité, la proposition de ce service militaire est, pour les plus vulnérables, une **contrainte déguisée**.

Par ailleurs, le ministre Théo Francken l'a déjà signalé : le service militaire pourrait à nouveau être rendu obligatoire dans le court terme. Il manquerait juste, d'après lui, la « volonté politique ».

Il faut rappeler que l'armée belge a l'objectif d'ici 2029 de recruter au minimum 14.800 militaires, 6.600 réservistes et 4.800 civils. Fin 2034, la Défense ambitionne de compter 34.500 militaires du cadre actif, 12.800 réservistes et 8.500 civils. Or, l'armée belge souffre d'un taux assez élevé d'attrition, c'est-à-dire de départ de l'armée avant terme. Les derniers chiffres ont été fournis par l'ancienne ministre de

la défense Ludivine Dedonder : entre janvier 2016 et décembre 2021, 49,9% des volontaires ont quitté la Défense 40 mois après leur postulation. Pendant le premier mois, pratiquement 10% des volontaires sont partis. Après un an, l'attrition est de 30,5% pour les volontaires, 20,4% pour les sous-officiers et 13,8% pour les officiers. Le recrutement augmente, mais ne compense pas les départs à la pension et les abandons en cours de formation.

Or, dans sa « vision stratégique de la défense 2025 », Théo Francken annonce une mutation de la guerre vers une « guerre de masse » qui nécessite l'engagement de nombreux militaires : « *Une technologie de pointe, sans un volume suffisant de matériels, **de troupes**, d'armements et de munitions, perd de son efficacité opérationnelle. [...] Dans un environnement où les pertes peuvent être significatives dès les premières phases du conflit, disposer d'un grand nombre de systèmes et de munitions est essentiel. La masse, en ce sens, n'est pas un luxe mais une condition de base* »¹.

3.

« Franchement, 2 000 € par mois à mon âge, c'est une super opportunité, non ? »

Oui, c'est beaucoup d'argent, surtout au début de la vie active.

Mais demande-toi : qu'est-ce que j'y apprends ?

Qu'est-ce que je construis ?

Ce service te forme à **obéir, exécuter des ordres aveuglément, suivre un cadre militaire et se préparer à la guerre**. Une formation au sein de l'armée ne te propose pas de développer ton esprit critique ni d'agir sur les vraies urgences sociales, écologiques ou humaines.

On préférerait que l'État investisse ces moyens pour **créer des emplois, des formations, des logements ; pour soutenir les collectifs, là où les jeunes s'engagent déjà pour renforcer la société**.

Après un an, ce salaire ne te sera plus versé. Un arrêt qui sera probablement tout aussi brutal que le moment où tu auras reçu ta première paie. Si tu n'étais pas dans les conditions pour avoir droit aux allocations de chômage en commençant le service militaire, tu n'y auras pas droit non plus à ta sortie.

4.

« Et puis bon, apprendre la discipline, la rigueur, ça peut pas faire de mal ! »

C'est vrai, la discipline, la rigueur, la camaraderie ou le sens de l'effort, ce sont des dispositions très utiles.

Mais soyons de bon compte : ce type de discours est souvent dit par des personnes qui en parlent en pensant à d'autres et qui s'excluent de cette nécessité d'apprendre la discipline. Ne perçoit-on pas dans ces discours, parfois, des relents racistes ou classistes ? A l'image du message que Théo Francken a publié après les violences policières durant les manifestations des enseignant.e.s et des étudiant.e.s à Bruxelles en juin 2026 : « Ce qui s'est passé à Bruxelles est une pure honte. Toujours les mêmes durs à cuire, casseurs, vandales. Il faut mettre en place de camps de rééducation pour ces jeunes délinquants. La défense est prête à aider ».

Pas besoin d'un uniforme pour apprendre la discipline et la camaraderie ! Les **organisations de jeunesse, le volontariat, les projets collectifs, les sports d'équipe...** forment aussi à la rigueur, la coopération et le respect.

La différence, c'est qu'avec le service militaire volontaire on t'apprend à **obéir à une logique militaire, à participer à la préparation de la guerre. Pas à réfléchir ou proposer des solutions citoyennes qui permettent de l'éviter.**

5.

« Mais c'est quand même pour défendre le pays, c'est pas une mauvaise chose ! »

Protéger la population, c'est essentiel. Personne ne dit le contraire.

Ce qui nous inquiète, c'est que l'outil **militaire devienne la seule manière d'envisager la sécurité.**

Aujourd'hui, on investit massivement dans l'armée, mais beaucoup moins dans la diplomatie, la coopération, la justice sociale ou l'éducation à la paix. Or, **la sécurité, ce n'est pas seulement être prêt à combattre : c'est d'abord tout faire pour éviter d'avoir à le faire.**

Les pays européens se réarment massivement. En Belgique, les dépenses militaires ont augmenté de 59% entre 2025 et 2026. Les services militaires sont réintroduits presque partout pour chercher à garnir les rangs des armées et les discours politiques annonçant la guerre se multiplient. Or, en parallèle, le sentiment d'insécurité augmente et la conflictualité internationale s'intensifie. Rien n'est fait pour travailler à la détente et à l'apaisement. Pourtant, la vraie défense et la vraie sécurité est de pouvoir, au final, régler les conflits par le dialogue. C'est un processus long, mais qu'il faut réentamer d'urgence.

Surtout que tous les pays du monde doivent affronter des problèmes communs : le dérèglement du climat, les pandémies, les échanges internationaux, etc.

Observons aussi ce que fait concrètement l'armée, comment elle remplit ses missions de « défense » du territoire, prévues par la Constitution. Que voit-on ? Que l'armée belge remplit des missions qu'il est souvent difficile de relier à la notion de défense du territoire. En Belgique, elle est amenée de plus en plus à reprendre des fonctions de la police et dans le monde, elle est déployée très souvent à grande distance de nos frontières (et de celles de l'Union européenne et de l'OTAN).

6.

« C'est juste un an,
ça peut être une
expérience de vie ! »

Peut-être. Mais c'est aussi un an de ta jeunesse passé à servir un objectif militaire.

Imagine si ce temps et cet argent servaient à proposer **un service pour la société** : soutenir les associations, les écoles, les projets écologiques ou de solidarité.

Ce serait aussi une expérience forte... et vraiment utile.

Aujourd'hui, le gouvernement donne de la valeur à un seul type d'engagement : **celui de la défense armée**. On aimerait que **tous les engagements pour la paix ou la solidarité soient soutenus avec la même énergie**.

Et puis, concrètement, quelle sera cette expérience de vie ? Les jeunes retenus pour la première édition du service militaire volontaire ont commencé en septembre 2026. Ils sont répartis dans 3 casernes en Belgique. Ils et elles y recevront une formation militaire. A partir de février-mars, ils et elles seront opérationnel.le.s et seront déployé.e.s dans le cadre de la réserve territoriale,

plus précisément dans le 1er bataillon des Fusiliers. Son rôle est de « *sécuriser les infrastructures critiques dont nous avons besoin en Belgique en temps de crise, comme les ports, les infrastructures énergétiques, les lignes de télécommunication... En gros, tout ce qui permet à la Belgique de fonctionner tant au niveau politique qu'économique.* »². Donc les jeunes qui vont faire leur service militaire seront, à la moitié de celui-ci, déployé.e.s sur le territoire de la Belgique, pour la sécurisation de sites sensibles.



« À quoi je m'engage si je participe au service militaire volontaire ? »

S'inscrire, c'est **passer un an dans un cadre militaire**, à temps plein, avec formation, règles strictes et hiérarchie. Le contenu de cette année est présenté dans la question 6.

Tu es rémunéré **± 2 118 € nets/mois**.

À la fin, trois possibilités :

- **Être réserviste.** C'est l'objectif prioritaire déclaré par le gouvernement Arizona.

Il y a trois types de réserve de l'armée belge :

1. La réserve spécialisée permettant de renforcer, ponctuellement ou structurellement, le fonctionnement de l'armée ;
2. La réserve de combat (déployable) constituée de manière identique et intégrée aux unités d'active mais dont l'état de mise en condition est moindre. Moyennant une période de (re-)mise en condition (entraînement), ces unités de réserve pourront être déployées en opération tout comme les unités d'active ;

3. La réserve territoriale « axée sur la défense du territoire, le soutien fourni par le pays hôte, l'aide à la nation, la sécurisation des sites nucléaires et des ambassades par le biais d'une sécurisation statique, la sécurisation de sites qui sont en permanence au niveau trois de l'OCAM et le secteur pétrochimique »³. D'après le gouvernement Arizona, « la création d'une réserve territoriale est une priorité à court terme ». **Le service militaire volontaire sera « développé dans le cadre de la réserve [et] est crucial pour son développement et son renforcement, car il permettra de l'alimenter en personnes formées et motivées »⁴.**

- **Postuler comme militaire de carrière,**
- **ou quitter complètement la Défense.**

Participer signifie donc **créer un lien réel avec l'armée**, qui peut avoir des effets au-delà de l'année de service. C'est important à savoir avant de s'engager.

8.

« Et si je suis étudiant-e, je peux continuer mes études en même temps ? »

Non.

Le service militaire volontaire est un **emploi à temps plein**.

Participer implique de **mettre ses études en pause**, de **perdre son statut d'étudiant** pendant un an, et de ne reprendre potentiellement son cursus **qu'après la fin du service**.

9.

« Et pour ma famille, qu'est-ce que ça change ? »

Comme tu touches plus de **2 000 € nets/mois**, tes parents **ne remplissent plus les conditions** pour recevoir les **allocations familiales** pendant ton année de service.

Elles peuvent théoriquement être **rétablies** si tu **reprends des études** après l'engagement.

10.

« Mais ça peut rapprocher les jeunes, créer un esprit d'unité nationale ! »

Ce serait beau, oui.

Mais l'unité, ça ne se décrète pas sous les ordres d'un sergent.

Elle se construit **quand on se comprend, quand on débat, quand on agit ensemble pour un projet commun.**

La cohésion, c'est l'école, les mouvements de jeunesse, les actions citoyennes, la culture... pas la guerre, qui envisage un projet d'unité nationale sur base de l'exclusion et de la confrontation avec l'Autre. Ici encore, ce qui pose problème, c'est qu'on **renforce une seule forme d'unité, militaire,** pendant qu'on **fragilise les espaces qui permettent le dialogue et la rencontre.**

Rappelons aussi que le « service militaire volontaire » rémunéré n'a pas vocation en lui-même à créer un « esprit d'unité nationale ». Il ne concerne en effet « que » 500 jeunes en 2026 et 1000 à partir de 2027 et vise d'abord et avant tout au renforcement de la réserve territoriale de l'armée belge.

11.

« On parle beaucoup de guerres aujourd'hui... c'est pas normal de s'y préparer un peu ? »

Bien sûr qu'il faut pouvoir se défendre.

Mais être prêt à se défendre ne veut pas dire **organiser toute la société autour de la guerre**.

Plus on s'y prépare, plus on la rend **acceptable et possible**.

Ce qu'on demande, c'est un **équilibre** : oui, préparer la défense, mais **sans oublier de préparer la paix**.

Et aujourd'hui, ce deuxième travail – dialogue, coopération, éducation, solidarité internationale, lutte contre les conditions d'existence qui alimentent les cycles de violence – est le **grand oublié des politiques publiques**.

Ceci dit, si elle veut vraiment être efficace et éviter la confrontation, toute politique de défense doit s'articuler autour de deux moyens : la dissuasion militaire et les politiques de confiance réciproque entre des États qui s'estiment mutuellement ennemis. Si la politique de « défense » ne s'appuie que sur la dissuasion (et donc sur l'armement, et sur toujours plus d'armement), on augmente la conflictualité et le risque de confrontation armée. On dirige inexorablement la société vers la guerre.

12.

« Et si j'ai envie
de m'engager
pour la paix,
je fais quoi
alors ? »

Il existe plein d'autres manières de "servir son pays" :

- rejoindre une **organisation de jeunesse**, un **mouvement citoyen** ou un **volontariat**,
- participer à un **projet solidaire**, à des actions **écologiques ou sociales**,
- t'impliquer dans ta **commune**, **ton école**, **ton quartier**,
- **T'inscrire en tant qu'objecteur.ice de conscience** pour signifier publiquement que tu es opposé.e au service militaire. Il s'agit d'un droit reconnu par la Constitution et dans le droit international (pour cela tu peux contacter l'association Agir pour la Paix)
- ou simplement **faire entendre ta voix** sur les sujets qui te tiennent à cœur.

S'engager, ce n'est pas porter une arme : c'est **prendre part à la construction d'un avenir commun.**

13.

« Mais si je ne participe pas, je passe pour un lâche ? »

Refuser un modèle, ça ne veut pas dire fuir.
Au contraire : c'est un acte de **courage et de réflexion**.

Dire non à un service militaire, c'est dire oui à d'autres formes d'engagement, **plus libres, plus humaines et plus utiles à la société**.

Être pacifique, ce n'est pas être passif : c'est croire et savoir qu'il y a **d'autres manières de défendre ce qu'on aime et celles et ceux qu'on aime**.

14.

« En fait, vous êtes contre l'armée ? »

Non.

On sait que certaines menaces existent et qu'une armée peut avoir un rôle à jouer dans la protection de la population. Mais on sait aussi que les objectifs de toutes politiques qui visent la paix et la sécurité s'inscrivent en théorie dans un processus qui vise à terme, justement, à rendre les armées inutiles. Nous ne sommes donc pas contre l'armée, mais pour lui donner une place de moins en moins importante à mesure que les politiques de détente, de collaboration et de confiance réciproque deviennent effectives.

La paix ne peut pas reposer d'abord sur la force.

Ce qui nous inquiète, c'est que **les alternatives civiles, éducatives, sociales et diplomatiques soient sous-financées et invisibilisées**, pendant qu'on met tout le poids politique et médiatique sur l'armée.

Construire la paix, c'est un **travail collectif**, pas seulement une affaire de soldats.

15.

« Ok, mais moi, je peux faire quoi, concrètement ? »

D'abord, **te faire ton propre avis**. Parler, débattre, poser des questions, c'est déjà une forme d'engagement.

Parce qu'au fond, ce qui manque le plus aujourd'hui, c'est **la voix des jeunes**.

Des décisions comme le service militaire volontaire sont prises **sans jamais demander leur avis** à celles et ceux qu'elles concernent directement.

Alors, fais entendre ton opinion. Dis ce que tu en penses à ton entourage, dans ton école, sur les réseaux.

Et si tu veux **exprimer ton désaccord**, tu peux aussi participer à la **trend #ServiceForPeaceBe** : un geste symbolique, créatif et collectif pour montrer qu'une autre vision de l'engagement existe.

Ce n'est pas une obligation, ni un mot d'ordre : c'est **une manière de reprendre la parole** et de rappeler que la jeunesse a son mot à dire.

En résumé :

Le **service militaire volontaire** peut sembler une bonne idée pour apprendre, gagner sa vie ou “servir le pays”.

Mais il s’inscrit dans un contexte où **la défense armée devient la seule réponse proposée à l’insécurité du monde**.

Or, la paix se prépare aussi par **l’éducation, la justice sociale, la solidarité et la coopération** — des chemins qu’on délaisse de plus en plus.

Les jeunes ont déjà mille manières de s’engager. Et elles sont, pour beaucoup, **plus courageuses et plus utiles à l’avenir commun** que de s’entraîner à la guerre.

1. <https://www.mil.be/media/j2hphmk1/vision-strat%C3%A9gique-2025-glossy-final.pdf>, p. 22

2. Lieutenant-colonel Michel Paquay, chef du nouveau 1er bataillon de Fusiliers, dans La Libre Belgique : <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2026/06/12/la-defense-doit-jouer-un-role-sur-le-sol-belge-une-reserve-territoriale-est-creee-DAW3EU2S2VDFTHAI73VTA3FRGA/>

3. Bart De Wever, Accord de coalition fédérale 2025–2029, p 185

4. Théo Francken, Vision stratégique Défense 2025, p. 49

Pour plus d'informations
(actions, publications, ...) :



 **serviceforpeacebe**
contact : serviceforpeace@cnapd.be